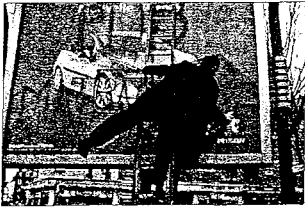


**ALLIANCE POUR
UNE EUROPE DES
CONSCIENCES no 13
(AVRIL 2007)**

Collectif
des Déboulonneurs
de Paris :
La justice reconnaît
la désobéissance civile
contre le système
publicitaire



Pour avoir inscrit le 28 octobre dernier, devant la gare d'Austerlitz, des slogans anti-publicitaires à visage découvert sur des panneaux de 4 x 3 m, sept membres du Collectif des Déboulonneurs de Paris ont comparu devant le tribunal correctionnel, le 12 janvier 2007. Ce procès a donné lieu à plus de trois heures de débats animés sur les nuisances du système publicitaire. La nécessité de l'action de désobéissance civile non-violente a été aussi longuement expliquée. Face à l'urgence environnementale et sanitaire et devant les limites de fonctionnement des canaux démocratiques, ce mode d'action paraît légitime pour alerter les pouvoirs publics et leur demander de prendre leur responsabilité. Les sept barbouilleurs ont été reconnus coupables et condamnés à une peine d'amende de un euro, au lieu des 500 demandés par le Procureur de la République. C'est une condamnation symbolique et légère pour une dégradation symbolique et légère. La désobéissance civile non-violente est ainsi prise en compte en tant qu'outil d'expression démocratique. Les Déboulonneurs ont ensuite été reçus par le PS et l'UMP et ont obtenu des réponses écrites des Verts, du PCF, de la LCR, du PRG et de CAP21. Tous font le constat qu'un changement est nécessaire face à la « pollution visuelle et mentale » et à « l'agression » liées à l'affichage publicitaire. Ils souhaitent l'ouverture d'un grand débat national sur le sujet.

Le Collectif des Déboulonneurs fera des propositions concrètes en vue de la révision de la loi de 1979 sur l'affichage dès la prochaine rentrée parlementaire.

Le Collectif des Déboulonneurs
<http://www.deboulonneurs.org>
Paris : Nicolas 06 62 60 06 12
deboulonneurs.paris@no-log.org
Gard : François 06 72 98 50 89
deboulonneurs-gard@no-log.org

LA PAGE (PARIS 14^e) no 75 (AVRIL 2007)



(PHOTO : J.K.A.)

Plusieurs associations ou collectifs organisent la résistance face à l'envahissement de la publicité.

de la direction
installé en mars
distan... quelques
ion par le maire
fallu attendre
l'adjointe par
associative (cha-
Cica aborde la
ociatif - et donc
on) concède au
soient discutées avec les services municipaux. Mais, début 2007, la situation n'a toujours pas avancé et la Ville invoque l'échec de l'appel d'offres (devis proposés trop élevés) et la nécessité de lancer une nouvelle procédure.
Au vu de cet imbroglio, on peut se demander si la question de l'affichage associatif et d'opinion intéresse finalement l'exécutif parisien. La lecture de la bro-

Et la pub ?

L'envahissement de l'affichage publicitaire, lui, n'est pas prêt d'être enrayé. La révision de la réglementation locale de publicité, annoncée il y a trois ans, semble en sommeil. C'est que les panneaux publicitaires représentent une rentrée d'argent pour la ville (qui refuse l'augmentation des impôts locaux), même si le dossier qui oppose les groupes Decaux et ClearChannel autour de la concession pour la gestion de "sucettes" publicitaires (panneaux double-face sur pied) et la mise en place d'un système de vélos en libre-service, envisage une réduction de ces "mobiliers urbains".

Depuis plusieurs mois, les manifestations de ras-le-bol des citoyens se sont intensifiées, ce qui s'est notamment traduit par des barbouillages de panneaux publicitaires. Les collectifs des déboulonneurs organisent des actions de ce type, chaque mois et en public, dans diverses villes de France pour réclamer la réduction de la pression publicitaire. Le collectif parisien, qui barbouillait des panneaux rue de la Gaîté en novembre dernier a participé à une discussion sur la publicité dans la Ville, le 21 mars au café associatif "le Moulin à café" (9, place de la Garenne).



**LES ANTIPUBS
RESENT
MOBILISÉS**

Alors que la mairie de Paris relance actuellement les discussions sur son Règlement local de publicité, le Collectif des déboulonneurs de Paris appelle à une nouvelle action de barbouillage de panneaux publicitaires. Ce soir, à partir de 19h, devant les marches de l'Opéra-Bastille (12^e).

© F. FIFE/AFP